

## **Missions en France et à l'étranger**

*(informations mises à jour le 31 mars 2020)*

**Toutes les missions sont suspendues en France, en Europe et hors Europe. Des exceptions seront examinées par les délégations régionales, en lien avec le directeur ou la directrice d'unité, pour les laboratoires engagés dans la recherche sur COVID-19 ou des épidémies comparables, ou celles de certains laboratoires de recherche lorsque l'interruption des manipulations conduirait à la perte d'études scientifiques essentielles, sensibles ou particulièrement complexes ou lourdes à réorganiser.**

**Puis-je obtenir le remboursement de frais engagés dans le cadre d'une mission annulée ?** Oui. Les modalités en seront précisées dans les prochaines semaines.

**Certaines missions peuvent-elles maintenues ?** En France, comme à l'étranger, des missions peuvent être exceptionnellement maintenues pour les laboratoires engagés dans la recherche sur COVID-19 ou celles dont l'interruption conduirait à la perte d'études scientifiques essentielles, sensibles ou particulièrement lourdes à réorganiser. Les demandes seront examinées par les délégations régionales, en lien avec le directeur ou la directrice d'unité.